Numéro 7 - 16 mai 2019

Vallée-du-Suroît

Bilan de l'assemblée générale

Ce mardi, nous tenions notre assemblée générale annuelle derrière et les nouvelles sont encourageantes pour le futur. Il relations de travail.

Bien qu'il n'y ait pas de grands bouleversements ni de grandes nouveautés dans le document, nous avons pu faire deux constats très intéressants.

Premièrement, de façon plus pointue, l'ajout de cinq heures à l'école Saint-Jean ainsi que le fait d'avoir obtenu que le poste d'ouvrier d'entretien classe II soit aboli pour créer un poste de concierge classe I à l'école des Patriotes-de-Beauharnois sont des gains notables.

Qui plus est, les années de décroissance semblent bel et bien

afin de présenter et donner notre avis sur le plan d'effectifs ne se construit pas beaucoup de nouvelles écoles, comme dans déposé par la Commission scolaire lors du dernier comité de certaines autres commissions scolaires, mais la clientèle est stable et certains milieux sont même en augmentation. Voilà qui a un effet positif sur les salariés de la Commission scolaire, nos membres.

> Dans un deuxième temps, avec les différentes ententes conclues au cours des deux dernières années, il semble que la volonté de l'employeur de garder son expertise à l'interne soit bien réelle. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction et nous comptons bien nous assurer que la Commission scolaire maintienne le cap et augmente même le nombre d'employés. Car ce n'est pas le travail qui manque et vous le savez!

> > Éric Gingras

ERRATUM

Dans l'Info-Soutien Vallée-du-Suroît du 21 mars 2019, nous vous mentionnions que l'employeur prétendait, dans une lettre annonçant aux personnes en invalidité qu'elles sont convoquées à une expertise médicale, avoir le droit de réclamer la totalité des sommes encourues si la personne ne se présentait pas ou était en retard.

Malheureusement, il s'agit d'une erreur. Nous avions notre possession une ancienne version de ladite lettre. La Commission scolaire ne prétend donc pas avoir ce droit.

Nous nous de excusons cette mauvaise interprétation.

Dans l'éventualité où vous recevez une lettre vous convoquant à une expertise médicale, nous vous recommandons de:

- toujours vous présenter à une demandée expertise par l'employeur;
- nous contacter pour toute question.



Consultation – Négociation nationale Faut que ça change maintenant!

Nos conventions collectives nationales viendront à échéance véritable succès. Vous avez été nombreux à nous signifier que matières sectorielles. Merci d'avoir participé en si grand renouvellerons donc l'expérience! nombre d'ailleurs.

Pour ce qui est des salaires, des droits parentaux et de la retraite, c'est maintenant que ça se passe! C'est le moment de vous prononcer sur ces éléments centraux d'une négociation collective.

Différentes options s'offrent à vous pour participer activement à la consultation. Comme cela se fait traditionnellement dans certains milieux, vous pouvez en discuter et répondre en groupe à la version papier qui vous est envoyée par le courrier syndical cette semaine. N'hésitez pas à la demander à la personne déléguée de votre établissement.

Nous avons aussi créé une version électronique du document de consultation de façon à rejoindre le plus de gens possible. Vous trouverez le lien menant au sondage en ligne à syndicatchamplain.com.

Consultation via Facebook Live

La consultation via Facebook Live que nous avons réalisée, en avril dernier, pour les matières sectorielles a été un

le 31 mars 2020. Dans le processus de préparation des vous aviez apprécié cette nouvelle façon de faire, plus revendications syndicales, vous avez déjà été consultés sur les interactive et accessible à l'ensemble des membres. Nous

> Collègues enseignants et membres du personnel de soutien,

> > notez bien à votre agenda:

Facebook Live Consultation intersectorielle / Négo nationale 2020 Le lundi 27 mai 2019 à 19 heures

En direct sur notre page Facebook : @syndicatchamplain

Éric Gingras, président du Syndicat de Champlain, fera une brève présentation du contexte de la négociation, des enjeux et des thèmes. Vous pourrez aussi répondre simultanément au sondage en ligne.

Monsieur Gingras sera accompagné de la présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Sonia Éthier, pour répondre à vos questions en direct!

La négo et les revendications syndicales, c'est l'affaire de toutes et de tous. C'est le moment d'exprimer votre opinion!

Passez le mot à vos collègues; le lundi 27 mai, c'est un rendez-vous!

